

Ecole d'Alfort. Une première en chirurgie cardiaque vétérinaire en France

Un remplacement valvulaire mitral est réalisé avec succès chez un chien

Une équipe médico-chirurgicale vient de réussir un remplacement valvulaire mitral chez un chien. Il s'agit d'une première en France. L'équipe à l'origine de cette réussite est constituée de l'unité de cardiologie de l'école d'Alfort (professeurs Valérie Chetboul et Jean-Louis Pouchelon) et de l'Institut mutualiste de Montsouris (IMM Recherche Paris, professeur François Laborde, docteurs Luc Behr et Nicolas Borenstein).

Le bull terrier opéré, âgé d'un an, était atteint d'une dysplasie mitrale à un stade évolué. Cette malformation congénitale concernait l'ensemble de l'appareil valvulaire (feuillet de la valve, cordages et piliers du ventricule gauche) et était à l'origine d'un reflux mitral majeur, avec un retentissement clinique invalidant malgré un traitement médical adapté. L'animal présentait un essoufflement au moindre effort et au repos, une tachypnée quasi permanente, des troubles

du rythme cardiaque et il ne pouvait monter les escaliers. Le remplacement valvulaire a été réalisé sous circulation extracorporelle et à cœur battant. La valve implantée est une bioprothèse constituée de trois cuspidés à base de péricarde bovin. Après une journée de soins intensifs à l'IMM et deux semaines d'hospitalisation à l'école d'Alfort, le chien a été rendu à son propriétaire. Depuis, l'animal a récupéré un statut clinique excellent, il peut courir et monter les escaliers sans essoufflement. Les troubles du rythme ont disparu.

La réalisation d'une telle d'intervention chirurgicale, bien maîtrisée chez l'homme, est encore en phase préliminaire en médecine vétérinaire. Toutefois, elle est désormais réalisable, pour un coût estimé de 1 700 €. Les praticiens qui suivent un chien susceptible de subir cette opération peuvent contacter l'équipe médico-chirurgicale*. Actuellement, les candidats privilégiés sont les chiens d'un poids supérieur à 10 kg souffrant d'une dysplasie mitrale sévère.

■ Nicolas Borenstein



© IMM Recherche

La technique de chirurgie sous circulation extracorporelle implique une dérivation du sang, son oxygénation et sa reperfusion dans l'aorte via une pompe veineuse.

* Contacts : François Serres (fserres@noos.fr) à l'unité de cardiologie de l'ENVA ; Nicolas Borenstein (nicolas.borenstein@imm.fr) à l'IMM Recherche.

Stéphane Théry (A 79) relie Athènes à Sparte à pied en moins de 36 heures

Un confrère termine la plus difficile des courses

DÉTENTE



Stéphane Théry (A 79) avec le maire de Sparte (Grèce) après 246 km de course à pied.

Stéphane Théry (A 79), praticien à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), vient de réussir le Spartathlon (course à pied de 246 km reliant Athènes à Sparte). Il a achevé ce parcours en 35 heures et 39 minutes, le délai maximal imposé étant de 36 heures.

« Ce résultat consacre quatre ans de préparation avec, "dans la foulée", l'obtention d'un diplôme universitaire de nutrition du sportif et la réalisation d'un mémoire sur le Spartathlon et les méthodes d'entraînement alternatives », explique notre confrère.

« C'est la première fois qu'un vétérinaire participe et finit cette course, considérée comme l'une des plus difficiles. Elle comporte notamment un dénivelé positif de 3 000 m, dont 1 000 en montagne », souligne-t-il. Deux cent cinquante coureurs issus de vingt-huit nations ont pris le départ fin septembre dernier. Parmi eux figuraient trente-trois Français, dont dix ont atteint l'arrivée avec une petite centaine d'autres concurrents (le taux de réussite est inférieur à 40 %). Lors de cette course,

la plupart des participants sont éliminés, non par abandon, mais parce qu'ils terminent hors délais. Le Spartathlon a été créé en 1982 par un Anglais, John Foden, passionné de course à pied et d'histoire grecque. Le parcours reprend le trajet de l'émissaire envoyé par les Athéniens pour demander de l'aide aux Spartiates pendant les guerres médiques. L'armée sparte déléguée arriva après la bataille. Il s'agissait de celle de Marathon (490 avant Jésus-Christ).

■ Valérie Zanini